

Modalités d'inscription et d'admission

Le candidat se préinscrit en ligne depuis le site www.efpp.fr pour recevoir le dossier de candidature qu'il complète et adresse par voie postale à L'EFPP au plus tard 3 semaines avant l'une des dates d'entretien ci-dessus. L'EFPP convoque le candidat à l'entretien individuel puis lui adresse, sous huitaine, la décision du jury. En cas d'avis favorable, le candidat confirme par écrit sa décision d'entrer en formation pour la prochaine rentrée. Une commission d'admission - composée de la directrice ou du directeur adjoint ou de leurs représentants, du responsable pédagogique de la formation et d'un cadre de l'action sociale - arrête la liste des candidats admis à suivre la formation (promotion de 30 stagiaires maximum) et la soumet à la DRJSCS IDF.

Durée et calendrier

820 heures¹¹ de mars 2022 à octobre 2023 dont 400h d'enseignement théorique organisés à raison de 3 ou 4 journées de regroupement par mois (selon le calendrier ci-dessous) et 420h de stage pratique (soit 12 semaines de 35 heures) à réaliser hors établissement employeur d'avril à novembre 2022.

2022			
Jeudi 3 mars 2022	au	Vendredi 4 mars 2022	14 h
Lundi 21 mars 2022	au	Jeudi 24 mars 2022	28 h
Lundi 11 avril 2022	au	Jeudi 14 avril 2022	28 h
Lundi 16 mai 2022	au	Jeudi 19 mai 2022	28 h
Lundi 13 juin 2022	au	Jeudi 16 juin 2022	28 h
Lundi 12 septembre 2022	au	Jeudi 15 septembre 2022	28 h
Lundi 10 octobre 2022	au	Jeudi 13 octobre 2022	28 h
Lundi 7 novembre 2022	au	Jeudi 10 novembre 2022	28 h
Lundi 12 décembre 2022	au	Jeudi 15 décembre 2022	28 h
2023			
Lundi 9 janvier 2023	au	Jeudi 12 janvier 2023	28 h
Lundi 6 février 2023	au	Jeudi 9 février 2023	28 h
Mercredi 8 mars 2023	au	Vendredi 10 mars 2023	21 h
Lundi 3 avril 2023	au	Mercredi 5 avril 2023	21 h
Mardi 9 mai 2023	au	Jeudi 11 mai 2023	21 h
Lundi 5 juin 2023	au	Mercredi 7 juin 2023	21 h
Lundi 18 septembre 2023			7 h
Lundi 16 octobre 2023	au	Mardi 17 octobre 2023	15 h

+3 samedis à considérer sur cette période au titre des épreuves de certification en centre de formation.

Accessibilité handicap¹²

L'EFPP, établissement recevant du public (ERP), a la volonté de proposer une démarche inclusive pour les personnes en situation de handicap. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite sans condition. Le site de l'EFPP est aménagé de façon à être fonctionnel et facile d'accès pour les personnes en situation de handicap : un ascenseur, des portes automatiques... (conditions consultables sur notre site www.efpp.fr).

Marijane LOIZILLON : m.loizillon@efpp, référente santé-handicap de l'EFPP accompagne les étudiants ayant des besoins spécifiques, qui le souhaitent, dans leur parcours de formation.

¹¹ Selon le cursus du candidat, le jury d'admission peut lui accorder un allègement de formation théorique de 70h (sur tout ou partie du DF2 du programme de formation) / un allègement du stage pratique de 210 h.

¹² Loi du 11 février 2005 et Articles L. 114 et L 123-4-1